

L'AMJ propose des formations pour les élus



Fabrice Castro, directeur, Christian Bretin, vice-président en charge de la formation, Jean-Louis Maître, 1er vice-président et Sandrine Gauthier-Pacoud, présidente, ont privilégié des modules à destination des nouveaux maires. Photo Progrès/Roger REY

L'Association des maires du Jura (AMJ) a planifié un programme de formations pour les élus, notamment pour les 220 nouveaux maires.

Depuis la nouvelle mandature, le service formation de l'AMJ a organisé 28 sessions avec 385 stagiaires, dont 19 en 2020 avec 220 stagiaires et 10 en 2021 avec 165 stagiaires. En début de mandat, chaque élu, (maire, adjoint, conseiller) a acquis 20 heures de formation à prendre avant le 21 juillet 2021.

300 places pour l'université d'été

Cette 3^c université arrive après la première année du mandat et traite certains thèmes fondamentaux d'administration d'une commune ainsi que le développement personnel. Ces formations, effectuées par des formateurs de haut niveau, proposent des thèmes pratiques comme le fonctionnement du conseil municipal, mais aussi des formations à l'utilisation du numérique (Word, Excel, Windows).

L'AMJ continue sa formation en distanciel avec un programme de webinaires (réunions collectives directes via internet) lancé au début du premier confinement qui a déjà réuni plus de 6 000 élus et qui sera poursuivi en 2021. Un partenariat AMJ/ préfecture permet aux différents services de la préfecture de se présenter et de dialoguer avec les élus par webinaire chaque début de mois. Toutes ces formations seront bientôt labellisées Qualiopi, nouvelle certification des organismes de formation, un gage de sérieux et de qualité.

Les inscriptions pour ces formations sont à prendre avant le 14 avril.

Contact AMJ 4, avenue du 44e-RI, 39 000 Lons-le-Saunier. Tél.: 03.84.86.07.07. Fax: 03.84.47.07.31. Mail: contact@amjura.fr Inscription et programme 3° université d'été: www.bit.ly/AMJ202107